

Projet
« Optimisation du service à l'eau potable avec des technologies adaptées et sa gestion durable dans les communes du Département de M'Bagne (Brakna, Mauritanie) »

TERMES DE REFERENCE

**PRESTATION DE SERVICES POUR
L'ETUDE DES TRAVAUX D'OPTIMISATION D'ACCES A L'EAU
POTABLE DE SORIMALE, L'ELABORATION DU DAO ET LE
SUIVI DES TRAVAUX**

Juillet 2021

1. CONTEXTE

Le Projet « Optimisation du service à l'eau potable avec des technologies adaptées et sa gestion durable dans les communes du Département de M'Bagne (Brakna, Mauritanie) », financé par la Diputación de Jaén, est exécuté par le FAMSÍ en collaboration avec la Délégation Régionale de l'Hydraulique et l'Assainissement du Brakna, et la Commune de Niabina-Garlol.

Avec l'objectif d'améliorer l'accès à l'eau potable à travers l'optimisation de systèmes existants, le projet prétend (i) optimiser le réseau d'eau potable de la localité de Sorimalé, (ii) appuyer une gestion concertée par les différents acteurs et (iii) renforcer le rôle de la commune en tant que garant du droit à l'accès à l'eau potable.

Le système d'adduction de potable de Sorimalé est composé de :

- Un forage réalisé au rotary de 200 mm de diamètre (les autres caractéristiques à rechercher) et une tête de forage de 50mm de diamètre de sortie avec les accessoires
- Un système d'exhaure solaire composé d'une pompe PS1800 alimenté par un champ photovoltaïque
- Un réseau d'adduction de 63m une cinquantaine de mètres (forage-château principal)
- Un système de stockage (château d'eau) de 40m³ de capacité et de 12m de hauteur au radier 4m de hauteur du réservoir
- Un réseau de distribution constitué de 76 branchements privés et 4 bornes fontaine dont une opérationnelle.

Depuis que le système d'adduction d'eau est mis en service, le problème de qualité de l'eau s'est posé. Ce problème se traduit par la turbidité de l'eau et parfois avec une odeur de la rouille constatée par les usagers de l'eau.

Une étude approfondie des problèmes de la qualité de l'eau doit être effectuée pour trouver et exécuter des solutions techniques pour limiter ou éliminer la turbidité de l'eau, en sachant que les bonnes règles de gestion et d'entretien pourraient atténuer les effets de la qualité chimique de l'eau pour les usagers. Un marché d'appel d'offres sera lancé pour appliquer la solution la plus adaptée, dont les travaux seront suivis pour le contrôle du respect des normes.

2. OBJECTIFS DE LA PRESTATION

L'objectif de la prestation est de proposer une solution technique la plus adaptée et suivre sa mise en place pour améliorer la qualité de l'eau potable de Sorimalé.

3. RESULTATS ATTENDUS

- a. Une étude de faisabilité et dossier technique complet pour l'optimisation du système d'eau potable de Sorimalé est réalisé
- b. Les travaux de construction ont été contrôlés et suivis selon les règles de l'art.

4. DESCRIPTION DE LA PRESTATION

Pour le bon déroulement de la prestation, elle sera divisée en trois phases :

Phase I. Etude technique :

- Elaborer une étude technique des solutions possibles pour l'optimisation du système d'approvisionnement en eau potable existant pour améliorer la qualité de l'eau
- Avant-projet Sommaire (APS) de la solution la mieux adaptée
- Avant-projet détaillé (APD) pour concevoir le dimensionnement y compris l'estimation quantitative et financière des travaux à réaliser

Phase II. Elaboration du dossier d'exécution

- Préparer le dossier complet d'appel d'offres (DAO) comprenant les pièces graphiques (plans), un cahier des prescriptions techniques (CPT) des travaux, le cadre du bordereau des prix unitaires, et le cadre du devis quantitatif et estimatif des travaux.
- Assister au maître d'ouvrage pour la sélection et le recrutement de l'entreprise

Phase III. Suivi et contrôle des travaux

Vérifier la conformité des travaux réalisés par l'entreprise adjudicataire du marché de travaux avec les engagements contractuels établis dans le marché. A ce titre, le prestataire :

- Assiste FAMSÍ lors de la remise du site ;
- Assiste FAMSÍ pour la rédaction des ordres de services et des notes à l'adresse de l'entrepreneur ;
- Vérifie l'implantation des ouvrages ;
- Assure un suivi mensuel du chantier et rédige les comptes rendus de visites (max 10 pages) ;
- Etablit les décomptes mensuels au regard de l'avancement effectif des travaux ;
- Assiste FAMSÍ pour la recherche de solutions aux problèmes techniques et aux difficultés qui peuvent surgir lors de l'exécution des travaux ;
- Assiste FAMSÍ lors de la réception provisoire des travaux ;
- Rédige, à l'issue de la réception provisoire, le rapport final de sa prestation de contrôle de travaux, illustré par des photos aux différentes phases de réalisation du chantier.
- Assiste FAMSÍ lors de la réception finale des travaux

5. PRODUITS ET LIVRABLES

Les produits attendus sont :

- ✓ Avant la signature du contrat : Proposition méthodologique avec le calendrier de mise en place, outils de suivi, etc.

Phase I. Etude technique :

- ✓ Etude des solutions à proposer
- ✓ Avant-projet sommaire (APS)
- ✓ Avant-projet détaillé (APD)

Phase II. Elaboration du dossier d'exécution

- ✓ Dossier d'appel d'offres (DAO)

- ✓ Rapport de sélection de l'entreprise

Phase III. Suivi et contrôle des travaux

- ✓ Les comptes rendus des missions mensuelles de suivi, illustrés avec des photos et accompagnés des décomptes des travaux réalisés sur la période, approuvés par l'entrepreneur ;
- ✓ Le procès-verbal de réception provisoire sans réserve majeure en trois (3) exemplaires.
- ✓ Le rapport détaillé de fin de mission travaux, illustré avec des photos
- ✓ Le procès-verbal de réception finale

6. ZONE D'INTERVENTION

La zone d'intervention correspond à la localité de Sorimalé, commune de Niabina-Garlol, département de M'bagne, Wilaya du Brakna

7. DUREE ET METHODOLOGIE DE LA PRESTATION

Durée estimative de la prestation :

- Phase I : trente (30) jours, dont sept (7) jours pour l'Avant-Projet Sommaire (APS) et vingt-et-un (21) jours pour l'Avant-Projet détaillé (APD).
- Phase II : quinze (15) jours pour la préparation du Document d'appel d'offres (DAO) et la sélection de l'entreprise qui réalisera les travaux.
- Phase III : Le délai du suivi couvrira toute la période du chantier jusqu'à la réception provisoire des travaux.

En tout cas, la prestation restera en vigueur jusqu'à la validation des livrables de la part du FAMSÍ.

La prestation s'effectuera en collaboration et sous la supervision de la coordinatrice du FAMSÍ en Mauritanie en partenariat avec la commune de Niabina-Garlol et de la Délégation Régionale de l'Hydraulique du Brakna. Des missions conjointes avec l'équipe du projet sont envisagées.

Le soumissionnaire présentera dans son offre la méthodologie qu'il compte suivre pour l'exécution des prestations demandées, et l'organisation qu'il compte mettre en place en termes de mobilisation des moyens matériels et en personnel.

8. PRÉSENTATION DES OFFRES

Offre technique :

L'offre technique comprendra :

- Une présentation de l'expérience générale du prestataire dans le domaine (1 page)
- Les CV et diplômes du personnel
- Les attestations justifiant l'expérience du bureau et du personnel.
- Le planning indicatif de la prestation qui indiquera explicitement le nombre de missions prévues sur le site de réalisation des travaux.

Offre financière :

Le prestataire dans son offre financière doit spécifier :

- L'offre de la prestation financière est libellée toute taxes comprises.
- Le prestataire joindra à son offre financière un tableau résumé indiquant la répartition des coûts en pourcentage pour chaque étape : études, dépouillement des offres, suivi de chantier.

Le paiement sera réalisé en ouguiyas par virement bancaire au compte bancaire fournis par le soumissionnaire ou par chèque au nom de l'entreprise.

Les offres en version électronique seront présentées avant le **mardi 27 juillet 2021 à 12h** aux adresses mail : contrataciones@andaluciasolidaria.org et aartigas@andaluciasolidaria.org en indiquant le sujet « **288.NIABINA. ETUDE ET SUIVI TRAVAUX SORIMALE** »

9. ATTRIBUTION DU SERVICE

L'organisme adjudicateur attribuera le marché conformément à la proposition formulée par le comité de sélection. En conformité avec les statuts de l'association et son système interne d'attribution des contrats, la direction du FAMSÍ est l'organisme administratif responsable de l'attribution des contrats dont l'adresse postale est la suivante :

Organisme : Fonds Andalou des Municipalités pour la Solidarité Internationale (FAMSÍ)

Adresse : Av. del Brillante, 177

Ville, CP et pays : Córdoba, 14012, Espagne